Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 056-215602574-20260626-DECM26_26_06_03-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE DE LA TRINITE-PORHOET

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Yannick LE BORGNE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de votants : 15
Date de convocation : 19 juin 2026

PRESENTS : MM. LE BORGNE Yannick - THOMAS Angélique - LESPERT Gaylord - GILLET Nelly - LE GENTIL Monique - TRAVERS Didier - BOMBLED Dominique - BAUDIC Dominique - LE CAM Gérard - LAUNAY Martine - MICAULT Frank - PINEL Isabelle - VETIL Christophe - FRIEDLANDER Julie

ABSENTE : COLLET Mélinda ayant donné pouvoir à LE CAM G.

SECRETAIRE : conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Mme Isabelle PINEL, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DECM2026.26.06-03 : SALLES COMMUNALES - PROJET INSTALLATION ECRAN ET VIDEO PROJECTEUR – PRESENTATION DE DEVIS – CHOIX DU PRESTATAIRE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL :
Rapporteur : Mme Angélique THOMAS, Adjointe déléguée

Mme THOMAS rappelle que le sujet d'installer un écran et un vidéo projecteur dans les salles communales a été évoqué à plusieurs reprises lors de réunions du Conseil Municipal.

L'assemblée décide d'équiper uniquement la salle polyvalente dans un premier temps. En effet, l'école primaire Saint-Joseph et le Collège Sainte Anne attendent avec impatience cet équipement. Pour accéder au cinéma, à des expositions, à diverses activités culturelles, les élèves doivent emprunter des transports, ce qui est une charge très importante et qui souvent freine les gestionnaires des écoles. En équipant la salle, il sera possible de suivre en visio, des spectacles, des pièces de théâtre, des films dans de bonnes conditions, à peu de frais et ouverts à plusieurs classes.

De plus, régulièrement, nous recevons des associations qui organisent des formations pour leurs agents, comme par exemple, le CLARPA qui retient la salle régulièrement pour animer des réunions pour le personnel des domiciles pour personnes âgées désorientées. Il en est de même pour le Centre de Santé dont les bureaux sont proches et qui sollicite souvent nos locaux pour la formation du personnel soignant. Je pense également au Conseil d'Administration de Groupama du secteur du Porhoët, qui organise régulièrement à La Trinité-Porhoët, les réunions destinées à ses administrateurs. En fin d'année 2026, nous aurons les formations pour le recensement de la population. Et puis, Ploërmel Communauté qui propose tous les Etés, dans cette salle, diverses activités aux 11 – 18 ans du secteur et qui pourrait diversifier les animations par des jeux vidéos, des films…

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 056-215602574-20260626-DECM26_26_06_03-DE

Mme THOMAS présente les devis reçus : Pascal CHANTREL 3 817,50 € ht, , AUDIOLITE 5 896,52 € ht, e-live 6 700 € ht. Elle indique que le devis de M. CHANTREL ne chiffre pas tous les travaux d'installation, que le devis Audiolite présente un écran de bonne dimension (430x322) pour la salle polyvalente.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide d'équiper la salle polyvalente et valide le devis de la société Audiolite pour un montant de 5 896,52 € ht
- précise que l'entreprise PHILIPPE devra installer une alimentation 230V au niveau de l'écran et du viséoprojecteur
- sollicite une subvention auprès du Conseil départemental

Fait et délibéré, les jour, mois et an sus dits
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

I . PINEL

Le Maire,

MAIRIE DE LA TRINITE-PORHOET
(29)

Y. LE BORGNE